



Schär Gilberte

Français – allemand, l'HFR Fribourg maîtrise ?

Cosignataires : 12

Date de dépôt : 16.06.16

DSAS

Dépôt

Lorsqu'une personne est hospitalisée à l'Hôpital cantonal du canton de Fribourg, de manière programmée ou inattendue, il est essentiel qu'elle puisse s'exprimer dans sa langue maternelle, soit en français ou en allemand. Notre canton étant officiellement bilingue.

En effet, pouvoir expliquer les raisons exactes des médicaments qui nous sont prescrits, des douleurs ressenties, des effets secondaires, des sensations particulières, décrire un malaise ou un accident, pour autant que l'on soit en mesure de s'exprimer, doivent pouvoir se faire dans la langue officielle de notre choix. Lorsqu'on se rend à l'hôpital, il y a tout d'abord un problème de santé à résoudre. Ensuite, souvent une appréhension s'ajoute, due à différents facteurs comme l'inquiétude de ce que l'on va subir, le temps que cela va durer, sera-t-il possible de bien dormir, etc.

La prise en charge des patients du canton de Fribourg doit être assurée dans les deux langues.

L'aide financière principale de 82'000 francs octroyée à l'HFR, visant à renforcer le bilinguisme est utile. L'HFR encourage, de manière soutenue, le bilinguisme. Les mesures prises le prouvent, par exemple : l'engagement d'une professeure d'allemand, la sensibilisation des cadres à la question du bilinguisme, l'indication des compétences linguistiques sur les badges des collaborateurs, indication de la langue du patient sur son bracelet d'identification, l'organisation d'un programme de cours de langues, etc. et la mise en place d'un service germanophone de médecine interne à l'HFR Fribourg.

Les questions :

Certes des mesures sont prises, cependant :

1. Peut-on garantir à toute personne francophone ou germanophone de pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle, en cas d'hospitalisation ou de consultation à l'HFR Fribourg ?
2. Le service germanophone de médecine interne à l'HFR Fribourg est-il toujours à disposition aujourd'hui ?
3. Si non, pour quelle raison ?
4. L'aide financière accordée à l'HFR destinée à renforcer le bilinguisme est-elle suffisante ?
5. Tous les services de l'HFR Fribourg assurent-ils aux patients une prise en charge et un suivi en français et en allemand ?

—